

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017
DELIBERATION N° 9

L'an deux mil dix sept, le vingt six octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h15), MM. POCQ, LALANNE, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 19h42), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET (à partir de 20h04), DAUBISSE, Mmes ARAGON (à partir de 20h00), CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (à partir de 21h35), PALLAS (à partir de 21h35), ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC à partir de 19h42, Mme MARTIN DOLHAGARAY par Mme LAUQUE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M.ESMIEU à partir de 20h15, M. SALDUCCI par M. ETCHEGARAY, M. ARCOUET par M. DAUBISSE, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY jusqu'à 19h42, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. BOUTONNET par Mme BENSOUSSAN jusqu'à 20h04, Mme ARAGON par Mme CAPDEVIELLE jusqu'à 20h00, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. ETCHETO par M. ARTIAGA jusqu'à 21h35, M. BERGE par Mme ARAGON à partir de 20h00, M. PALLAS par M. DUZERT jusqu'à 21h35.

Absents non représentés :

M. NEYS avant 19h42 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 26 et la motion), Mme CANDILLIER, Mme BELBARAKA, M. BERGE avant 20h00 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 41 et la motion).

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le*
.....

Le Maire

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – « Points de Vue - Street art week » du 18 au 22 octobre 2017 - Avenant à la convention d'objectifs triennale avec l'association Praxis.

Entendu le rapport de Monsieur Laiguillon,

Le 7 avril 2016, le Conseil municipal autorisait Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs triennale avec l'association Praxis, gestionnaire du centre d'art Spacejunk, entérinant une contribution annuelle de la Ville à hauteur de 25 000 € pour la mise en œuvre des actions du centre d'art.

Pôle associé dans le domaine des arts visuels, structure ancrée au sein du réseau de professionnels des arts plastiques local comme des habitants et visiteurs du quartier Saint-Esprit, le centre d'art Spacejunk porte depuis 2015 un projet de galerie à ciel ouvert permettant la réalisation de fresques monumentales et esthétiques dans plusieurs lieux de la ville. Fort de la création de ce premier parcours artistique d'envergure dans l'espace urbain bayonnais, le centre d'art a su convaincre la municipalité de la pertinence d'une démarche plus élaborée autour de journées dédiées au street art.

Du 18 au 22 octobre prochains, les journées de street art proposées par Spacejunk et intitulées « Point de Vue » se proposent d'ouvrir le spectre plus largement, s'adressant aux amateurs et passionnés tout autant qu'à un public diversifié, familial et festif qui pourra, au gré des rencontres et animations, apprendre à connaître ce mouvement artistique contemporain, à le décoder, à ne pas l'assimiler trop rapidement ou négativement.

Ce projet vient nourrir la dynamique associative locale, impliquant tous les pôles associés (l'Atalante, la Luna Negra et la Locomotive) ainsi que l'association Street Art Hip hop qui organise chaque année un Beat Street Day rassemblant un public nombreux.

Cette manifestation fait enfin intervenir des artistes de renommée européenne et internationale - C215, Jaune, Isaac Cordal, John Fox, Rnst, le duo Sismikazot, Oakoak... -, tant pour la réalisation des fresques murales, que pour l'exposition à la Poudrière ou les « infiltrations », petites créations insolites, poétiques, parfois impertinentes venant modifier le cours des lectures urbaines habituelles.

Au titre de cette accessibilité à une pratique artistique moderne et mondialement reconnue mais également au regard de l'attractivité sur le territoire que porte en lui un tel projet, la Ville a souhaité soutenir ces premières journées street art en apportant un financement de 20 000 € à destination de l'association Praxis pour la mise en œuvre de l'évènement. Ce dernier bénéficie également d'un appui du Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, d'Habitat Sud Atlantique et de nombreux partenaires privés.

Un avenant à la convention d'objectifs avec Praxis formalise le versement de cette subvention. Il est ainsi demandé au conseil municipal d'approuver les termes de cet avenant et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne